

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 7

Artikel: Amusant "sondage" dans le passé ! : 1859 vu à travers les "petites annonces" !
Autor: Bossard, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Amusant « sondage » dans le passé !

1859 vu à travers les « petites annonces » !

par Maurice BOSSARD

Au seuil de 1959, il nous a paru intéressant de jeter un petit coup d'œil sur la vie quotidienne de ceux qui vivaient chez nous il y a un siècle exactement. Pour avoir quelques reflets de cette vie de tous les jours faite de mille riens, nous nous sommes penché sur les petites annonces et avis parus deux fois par semaine dans la Feuille d'Avis de Lausanne, journal qui ne contenait alors que des annonces.

Les petites annonces, voilà, me direz-vous, un curieux moyen pour connaître les us et coutumes de nos pères ! Et, pourtant, que de richesses nous sont conservées là, que de choses sont exprimées là sans aucune retenue. A travers ces petits entrefilets, on entrevoit la vie et la psychologie des gens d'alors, leurs plaisirs, leurs distractions, leurs professions, on aperçoit leur mode vestimentaire, leur préférence alimentaire, on connaît le prix de certaines denrées qu'ils consomment journellement, l'on distingue les animaux qui les entouraient et les fleurs qu'ils cultivaient, tout cela sans parler de certains faits intéressants uniquement la vie lausannoise d'alors sans tenir compte de la langue parfois pittoresque de certains annonceurs.

Parcourons ensemble aujourd'hui la rubrique des objets (et des animaux) perdus et trouvés au cours de 1859.

L'on dit souvent que notre époque est celle des gens distraits et que la vie moderne nous empêche d'être à notre affaire. Or, la rubrique des objets perdus est amplement fournie en 1859 et, si l'on considère le nombre d'habitants que comptait alors Lausanne, on peut affirmer, je crois, qu'il se perdait et s'égarait plus d'objets qu'aujourd'hui.

Qu'oubliait-on et que perdait-on donc en 1859 ? Des lunettes, bien sûr, des porte-monnaie et des bourses — et celles-ci, spécialement les jours de marché, semble-t-il — des châles, des foulards, des mouchoirs, des souliers ou des sabots d'enfant et, bien entendu, des parapluies, sans oublier, en été, des ombrelles que l'on appelait aussi à l'époque des *en-tout-cas*. Et puis, complétant la liste traditionnelle, il y a les couteaux de tout genre, les montres qui étaient alors des montres dites savonnette ou des montres à clef, les picots, les épingles, même celles qui, ironie du sort, avaient nom « imperdable ». Et les livres ? Ici, c'est une brave paroissienne qui a oublié son *psaume* au temple ; là, un étudiant qui a laissé sa grammaire grecque sur un banc ; là enfin, un étourdi qui a égaré son passeport.

Nous pourrions encore parler des bijoux et des pièces de vêtement égarés ou perdus en 1859, mais, pour ne pas trop allonger, énumérons quelques objets plus rares qui connurent le même sort : une bouteille à lait en fer blanc, un diamant de vitrier, un lot d'outils de ferblantier, enfin, pour terminer, une « chevelure de poupée noire frisée », perdue le 22 décembre par une maman faisant, comme l'on dit, ses achats de Noël.

La distraction n'atteint pas seulement les civils, témoin ce soldat qui, le 27 mai, réclame « son fusil échangé lors du rassemblement ».

Et nos frères inférieurs, avaient-ils moins que de nos jours l'envie de prendre la clé des champs ? Nous n'oserions l'affirmer. Nombreux sont, en tout cas, les canaris verts ou jaunes qui, profitant d'une distraction de leur propriétaire, s'envolent et quittent ces cages où l'on enfermait aussi alors des rossignols et même des bouvreuils.

En ce qui concerne les chats, nous avouons n'avoir rencontré, de toute l'année 1859, qu'une seule mention de chat égaré. Faut-il en conclure que les « minets » d'alors étaient plus attachés à leurs maîtres ? Nous ne le pensons pas ; bien plutôt, sans doute, les chats de cette époque étaient plus chats de gouttière que chats de salon et leur disparition plus ou moins prolongée suscitait de la sorte moins de soucis que de nos jours.

Les chiens, en revanche, figurent assez souvent au nombre des « objets perdus et trouvés ». Malheureusement, la description qu'on nous en donne est en général fort brève : l'on indique la couleur de son poil et quelquefois sa race (chien de chasse, chien-loup, chien de race renard, etc.). Une fois seulement, le nom de l'animal est mentionné et le chien en question répondait au nom peu vaudois de « Mario ».

Il y avait déjà en 1859 des amateurs de tortues puisque l'un d'eux se plaint de la disparition de l'une de ses protégées. Cette tortue fut-elle retrouvée ? C'est ce que nous ne saurons jamais, pas plus que nous ne connaissons sans doute l'odyssée de ce porc mâle disparu le 10 octobre à Orbe, lors de la foire, et que son propriétaire recherchait quinze jours plus tard seulement par la voie du journal.

Résultats du concours de février

Une trentaine de « grilles justes », une vingtaine de fausses. Comme nous l'écrivait aimablement M. Jaton, vaillant octogénaire et « mot-croisiste » à toute épreuve :

Félicitations à M. Elophe pour les définitions originales qu'il a trouvées pour la plupart des mots, non seulement pour ceux d'une certaine longueur, mais aussi pour les tout petits de deux à trois lettres : Pi, eau, dos, or, ris... »

C'est précisément à *Pi* 3.1416... indispensable au calcul d'une sphère, étant le rapport de la circonférence au diamètre, et *Eau*, chantante dans les « pièces » (d'eau) présentées à Versailles, que les fautes furent le plus nombreuses. On a mis également *Anon* au lieu de *gnon*, coup de poing qui amène un « bleu » dans la batterie. *Meule* au lieu de *Meute*, *Orifice* au lieu d'*origine*, *Astrée* pour *Estrée*, *Gabrielle*, la favorite d'Henri IV, *Soie* au lieu de *scie*...

Merci à tous pour les vœux formulés à l'égard de notre ami Elophe, souffrant.

Et voici, après tirage au sort, la liste des gagnants :

- M. Michel Strickler, Lucens.*
- M. Paul Delacrausaz, Lausanne.*
- Mme Antoinette et M. Charles Montandon, Pully.*
- M. Oscar Duflon, Lausanne.*
- Mlle P. Cherix, Pully.*
- M. Henri Monnier, Poliez-le-Grand.*
- M. Frs Aubry, Sommentier (Fribourg).*
- M. Ch. Serex, La Tour-de-Peilz.*
- Mme P. Cottier-Jaquier, Corseaux s. Vevey.*
- Mme L. Cupelin-Verboden, Gryon s. Bex.*
- Mme François Gay, Lutry.*
- M. J. Delaporte, Lucens.*

Chers concurrents, faites connaître nos mots-croisés autour de vous, votre *Conteur romand* a besoin de toujours plus d'abonnés pour vivre...

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 31 mars 1959, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.